ACTUALITÉ DE LA PAIE ET JOURNÉES THÉMATIQUES

Calcul des IJSS en paie : reconstituer, contrôler et régulariser les indemnités

Les indemnités journalières de sécurité sociale concentrent une bonne part des erreurs de paie : attestation de salaire mal renseignée, subrogation oubliée, maintien conventionnel mal articulé avec les sommes versées, régularisations qui s'empilent d'un mois sur l'autre. Le salarié s'en aperçoit sur son net, l'employeur au moment du contrôle. Une journée pour reprendre la mécanique complète : reconstitution du salaire de référence, traitement de la subrogation, articulation avec le maintien de salaire, comptabilisation et contrôle. Les calculs sont refaits pas à pas sur des dossiers d'arrêt maladie, de maternité et d'accident du travail.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 890 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de paie, responsables paie, assistants ressources humaines et comptables en charge du traitement des absences.

PRÉREQUIS
Savoir établir un bulletin de paie simple et lire un décompte d'indemnités journalières.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Reconstituer le salaire de référence servant de base aux IJSS
- Renseigner une attestation de salaire conforme à la situation du salarié
- Traiter la subrogation et ses effets sur le bulletin
- Articuler les IJSS avec le maintien de salaire légal et conventionnel
- Contrôler et régulariser les indemnités versées les mois précédents

03 Programme détaillé

M1 Mécanique des IJSS

- Comprendre avant de calculer
- Identifier les situations ouvrant droit aux indemnités journalières
- Reconstituer le salaire de référence
- Repérer les périodes exclues et les reconstitutions nécessaires
- Distinguer les régimes maladie maternité et accident du travail
- Cas pratique : Reconstitution du salaire de référence d'un salarié ayant connu une absence non rémunérée sur la période.

M2 Subrogation et maintien de salaire

- Qui perçoit quoi et à quel moment
- Décider du recours à la subrogation
- Traduire la subrogation sur le bulletin
- Articuler maintien légal et maintien conventionnel
- Traiter la garantie de rémunération prévue par l'accord applicable
- Atelier : Construction d'un bulletin avec subrogation puis du même bulletin sans subrogation pour comparer les nets.

M3 Contrôle régularisation et comptabilisation

- Fermer la boucle
- Rapprocher les décomptes reçus et les montants portés en paie
- Régulariser un versement tardif ou erroné
- Comptabiliser les indemnités et les charges associées
- Suivre les dossiers d'arrêt en cours
- Mise en situation : Traitement d'un décompte reçu avec plusieurs mois de retard et régularisation sur le bulletin en cours.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 890 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr